



MAIRIE DE PLANIOLES

LE BOURG

46100 PLANIOLES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 03 avril 2015

- Vote des 3 taxes directes locales 2015 : Taux inchangé par rapport à 2014.
- Vote des budgets 2015 et affectation des résultats 2014 : Equilibre en dépenses et recettes comme suit :
Commune : Fonctionnement 333 246,11 € et Investissement 109 318,04 €
Assainissement : Fonctionnement 49 347,29 € et Investissement 58 060,93 €
CCAS : Fonctionnement : 668,25 €
- Le Conseil Municipal approuve le projet de raccordement électrique qui sera réalisé à l'Escudeyrie et autorise le Maire à signer tous documents à intervenir dont la convention signée avec le bénéficiaire de cette opération.
- Le Grand-Figeac propose une modification statutaire visant à adopter la compétence "Aménagement Numérique", Le Conseil Municipal autorise le transfert de cette compétence au Grand-Figeac
- Concours au Receveur Municipal et attribution d'une indemnité pour la durée de sa gestion à compter du 1er octobre 2014.

Questions diverses :

- 1) Travaux au vestiaire du stade : préparer un dossier de demande de subvention
- 2) Le Plan Local d'Urbanisme sera obsolète en 2017, une révision sera à prévoir.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Planioles, le 15 avril 2015

Raymond AURIERES, Maire